

**Mme le Président:** Je regrette, j'ai laissé le député poursuivre parce que je n'étais pas certaine s'il parlait d'incidents survenus à la Chambre aujourd'hui. La question qu'il pose porte cependant sur une affaire dont il a été question plus tôt. Il doit me prévenir de son intention de soulever des questions où il estime qu'il y a eu atteinte aux privilèges. La petite note qu'il m'a fait remettre ne m'est pas arrivée dans les délais prescrits.

J'entendrai le député demain s'il a une question à soulever.

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

### DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Lewis:** Madame le Président, je voudrais demander au leader du gouvernement à la Chambre quels travaux il prévoit pour demain et, dans la mesure du possible la semaine prochaine.

**M. Pinard:** Madame le Président, aujourd'hui, nous étudions en comité plénier le projet de loi C-139 concernant l'impôt sur le revenu. Nous reprendrons demain le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-143 sur le pouvoir d'emprunt.

[Français]

Et en ce qui concerne les travaux de la semaine prochaine, madame le Président, j'aimerais désigner lundi comme la sixième journée de l'opposition relativement à cette période des travaux des subsides. Mardi prochain, nous continuerons le débat à l'étape du comité plénier du projet de loi C-139, Loi n° 2 modifiant la législation relative à l'impôt sur le revenu et, mercredi, comme on le sait, ce sont les affaires émanant des députés qui sont à l'ordre du jour. Jeudi prochain, si nous ne l'avons pas terminé demain, nous continuerons le débat à l'étape de la 2<sup>e</sup> lecture du projet de loi C-143, qui concerne l'autorisation pour le gouvernement d'emprunter une certaine somme d'argent.

Voilà donc en résumé, madame le Président, l'ordre des travaux pour la semaine prochaine.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### RÈGLEMENTS ET PROCÉDURE

#### PRÉSENTATION DU 5<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

**L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président avec le consentement du député de Pontiac-Gatineau-Labelle (M. Lefebvre), président du comité spécial du Règlement et de la procédure, j'ai l'honneur de présenter, en son nom, le cinquième rapport du comité spécial, dans les deux langues officielles.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

## Questions au Feuilleton

### L'ADMINISTRATION

#### L'ENTENTE SUR LE CHARBON DU CAP-BRETON—DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, en réponse à une lettre du député de Calgary-Centre (M. Andre) et conformément à l'esprit de la loi sur l'accès à l'information, je voudrais déposer les documents suivants: premièrement, ma réponse à cette lettre; deuxièmement, le compte rendu de la réunion du 12 janvier 1981 du comité de gestion de l'entente entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur le remplacement et l'économie du pétrole, avec la permission du premier ministre Buchanan; troisièmement, les extraits pertinents de la correspondance de Petro-Canada et quatrièmement, la correspondance entre M. Gillespie et le premier ministre Buchanan, avec leur permission.

Un des documents réclamés par le député de Calgary-Centre—la directive du 9 juillet 1981 du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources—n'existe pas, car la directive a été donnée verbalement.

\* \* \*

### PÉTITIONS

#### M. FULTON—L'AFFAIRE AMAX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

**M. Jim Fulton (Skeena):** Madame le Président, j'ai bien l'honneur de déposer aujourd'hui une autre pétition portant 2,500 signatures et dans laquelle on réclame une grande enquête publique sur l'affaire Amax en Colombie-Britannique. Ces 2,500 signataires ont par leur geste donné suite à une pétition dont avait eu l'idée le Community Forum on Shared Responsibility. Ce groupe représente la communauté religieuse, surtout celle de l'église catholique, bien qu'un bon nombre des 2,500 signataires viennent d'un peu partout au Canada, et la majorité de l'Ontario.

Le dépôt de cette pétition aujourd'hui me paraît particulièrement opportun du fait que le protecteur du citoyen de la Colombie-Britannique s'est joint aux sept grandes Églises du Canada, à la British Columbia Medical Association et à 50 autres grandes associations canadiennes pour la signer.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, aujourd'hui, nous répondons à la question n° 4616.

[Texte]

#### L'ESSAI DES MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE

Question n° 4616—**M. Mitges:**

A-t-on déclaré que le Canada est très en retard sur le reste du monde pour avoir testé 1,500 vieux médicaments d'ordonnance mis sur le marché avant 1963 et susceptibles d'être dangereux ou inutiles et, le cas échéant, que fait le gouvernement pour accélérer le programme d'essai à cette fin?